

SEANCE DU 8 JUILLET 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation 1^{er} juillet 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 9 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt le 8 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia.

Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absente : excusée : VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/26

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION
RURALE RUE DU PONT AUX HALLES- PROCEDURE ADAPTEE**

Madame le Maire rappelle au conseil que des travaux d'électrification rurale sont inscrits au budget pour la RUE DU PONT AUX HALLES.

Dans le cadre de ces travaux, une consultation a été lancée pour la mission de maîtrise d'œuvre. Cette mission comprend, le DCE la DET l'OPC et l'AOR

Madame le Maire présente au conseil l'ensemble des offres reçues.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- retient le Cabinet Eris Environnement pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification rurale 2018 2019 Rue du Pont aux Halles. Le taux de rémunération est fixé à 3.5 % du montant estimatif HT des travaux.
- Autorise le maire à signer l'acte d'engagement correspondant

Pour extrait conforme
Aux ormes le 9 juillet 2020
Béatrice FONTAINE
Maire